

REGARDS



ÉCONOMIQUES

Publication préparée
par les économistes de l'IRES
et de l'UCL

Mars 2002 • Numéro 1

Page 13: Prévisions

Page 14: A propos de
Regards Economiques

Les générations futures : un souci pour la politique budgétaire ?

A quel rythme réduire la dette publique ?

Quel budget consacrer aux soins de santé ?

Et quel mode de financement de la sécurité sociale adopter face au vieillissement de la population ?

Ces choix mettent en balance l'intérêt de différentes générations. Nous identifions les gagnants et les perdants de différentes options politiques.

¹ Le modèle DOLORES fait suite aux travaux du premier auteur menés avec Frédéric Docquier de l'université de Lille, et à la thèse de doctorat du second auteur.

Le gouvernement belge se trouve actuellement confronté à la tâche ardue de définir des orientations budgétaires pour les années à venir. Cet exercice requiert des choix d'autant plus difficiles que les fruits escomptés de la croissance sont moins larges que prévus. En particulier, le gouvernement doit répondre à trois questions : à quel rythme réduire la dette ? Quel budget consacrer aux soins de santé ? Et quel mode de financement de la sécurité sociale adopter face au vieillissement de la population ? Les réponses données à ces questions constituent véritablement des choix de société.

L'élaboration et le contrôle des budgets impliquent généralement d'arbitrer entre les intérêts de différents groupes. La mission des économistes est d'élaborer le menu des options possibles, et, surtout, d'en dégager les implications. En particulier, il est utile d'identifier les perdants et les gagnants des différentes alternatives.

Parmi tous les conflits d'intérêts possibles, ceux impliquant différentes générations sont malaisés à saisir, en partie parce que certaines générations en cause peuvent ne pas encore être nées. Pourtant, de nombreuses politiques mettent en oeuvre des transferts entre générations, explicitement comme la dette publique et les pensions, ou implicitement comme la gestion de l'environnement.

Pour étudier les implications des choix budgétaires pour les différentes générations, il est utile de s'aider de modèles économiques quantitatifs. C'est pour cette raison que nous avons développé le modèle¹ DOLORES. Son acronyme signifie Dynamic OverLapping generations model to Operate policy Reform EvaluationS : modèle à générations imbriquées pour évaluer des réformes de politique économique.

Le monde de DO_LORE_S

Comme son nom l'indique, DO_LORE_S modélise une économie où coexistent à chaque période différentes générations. Celles-ci réagissent aux changements de politiques économiques en termes d'épargne, de consommation, d'éducation et de (pré-) retraite. Des entreprises investissent et produisent, en utilisant du capital physique et humain. Le taux de croissance de l'économie est endogène et dépend de l'évolution de ces différentes variables. En outre, le modèle intègre une description détaillée des comptes publics.

Avant d'explorer différentes politiques alternatives, il y a lieu de définir un scénario de référence basé sur les hypothèses que nous considérons comme les plus plausibles, en particulier en ce qui concerne la politique de réduction de la dette et de contrôle des dépenses publiques. Nous supposons dans ce scénario que la dette publique, qui représente 110% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2000, est réduite au cours du temps au rythme détaillé au tableau 1 pour atteindre 60% du PIB en 2030 et rester à ce niveau ultérieurement. Ceci revient à supposer que l'on arrive à satisfaire le critère prévu par le traité de Maastricht avec 10 ans de retard par rapport au plan de stabilité.

TAB. 1 – Hypothèses

	dette publique en % du PIB	taux de dépendance (%)	taux de remplacement (%)
2000	110	40.6	78.7
2010	95	46.5	79.3
2020	75	55.3	79.2
2030	60	59.9	72.8
2040	60	56.8	71.0
2050	60	55.6	70.7

² Les autres dépenses incluent chômage, invalidité, accidents de travail, maladies professionnelles, sécurité d'existence et autres transferts.

³ Le taux de remplacement est le rapport entre la pension moyenne et le salaire moyen net dans l'économie.

⁴ Le taux de dépendance mesure le rapport entre la population de 58 ans et plus et la population âgée de 18 à 57 ans.

⁵ L'impôt sur le capital inclut les droits de succession, l'impôt des sociétés, les précomptes mobiliers et immobiliers.

Le niveau des dépenses de sécurité sociale (pension, santé, allocations familiales, autres dépenses²) ainsi que des autres dépenses publiques (enseignement, consommation publique, dépenses en capital) en 2000 est établi de sorte que celles-ci correspondent à leur part dans le PIB en 2000. Pour les années ultérieures, les dépenses par tête sont indexées sur la croissance; cette hypothèse implique que la part de chaque type de dépense dans le PIB resterait stable à structure démographique constante. La seule exception à cette règle concerne les dépenses de pension; vu le choc démographique, il nous a semblé raisonnable de supposer que le facteur d'indexation sera temporairement inférieur à 1, comme le montre l'évolution du taux de remplacement³ du tableau 1.

Le scénario de base prend également en compte les changements de structure démographique. Le tableau 1 montre l'augmentation du taux de dépendance⁴ telle que prévue par les démographes. Cette évolution est à l'origine de la croissance des dépenses de pension et de soins de santé que l'on peut observer dans le tableau 3. Notons que l'augmentation de la part des dépenses de santé est uniquement liée au facteur démographique. On suppose en effet dans un premier temps qu'il n'y a pas de dérive dans les dépenses par tête.

Pour financer ces dépenses, le gouvernement prélève des impôts directs sur le travail et le capital⁵, et des impôts indirects⁶ sur la consommation.

TAB. 2 – Résultats macroéconomiques

	taux de croissance	taux d'intérêt	taxe sur le travail	âge effectif de la retraite
2000	1.9	4.9	43	58.9
2010	1.8	4.8	47	58.7
2020	1.7	4.6	50	58.4
2030	2.0	4.7	50	58.8
2040	2.3	4.9	44	60.5
2050	2.0	4.9	43	60.9

TAB. 3 – Sécurité sociale

% du PIB	pensions	santé	famille	autres
2000	9.5	6.4	2.0	5.5
2010	10.2	6.8	1.9	5.8
2020	11.8	7.1	1.9	6.1
2030	12.9	7.3	1.9	6.0
2040	11.6	7.1	1.9	5.8
2050	10.9	7.0	1.9	5.8

⁶ Les taxes indirectes incluent non seulement la TVA mais aussi les accises, les éco-taxes et autres taxes qui frappent la consommation.

La taxation effective du capital et les taxes indirectes sont fixées respectivement à 23.7% et 21% en 2000 (estimations de la Commission européenne), et sont supposés rester à ce niveau ultérieurement. La taxation effective des revenus du travail (qui intègrent donc toutes les taxes portant sur le travail en ce compris les cotisations de sécurité sociale) évolue de façon endogène de manière à financer le solde, étant donnée la réduction supposée de la dette publique.

L'évolution de l'âge de la retraite, du taux de croissance du PIB, des investissements en éducation, des salaires, du taux d'intérêt et de la charge de la dette est alors déterminée de façon endogène dans le modèle et suit le scénario détaillé aux tableaux 2, 3 et 4.

⁷ Une description fouillée du scénario de MALTESE se trouve dans Fasquelle et Weemaes (1997).

Le modèle DO_LORE_S est très différent du modèle MALTESE⁷ développé par le Bureau du Plan pour les simulations à long terme. MALTESE est un modèle comptable et mécanique⁸ qui ne prend pas en compte les réactions des ménages aux variations de l'environnement économique. Il suppose au

TAB. 4 – Autres dépenses

% du PIB	éducation prim & sec.	éducation supérieure	charges d'intérêt
2000	3.75	0.96	7.5
2010	3.72	0.95	7.3
2020	3.68	1.01	5.9
2030	3.68	1.04	4.8
2040	3.65	1.02	4.1
2050	3.65	1.03	4.0

⁸ Lire à ce sujet de la Croix (1998).

contraire la constance de variables qui devraient en principe être affectées par les politiques considérées. Quatre hypothèses du Bureau du Plan nous semblent particulièrement importantes :

- le taux croissance économique est exogène et fixé à 2.25% dans un scénario de base ou à 1.75% dans un scénario plus pessimiste ;
- Le taux d'intérêt, dont l'évolution est déterminante pour la charge de la dette publique, est lui aussi supposé exogène à 4% ;
- l'évolution du taux de chômage est basée sur un scénario exogène qui prévoit sa réduction de moitié en 2050, ce qui a également de fortes implications pour la croissance des dépenses de sécurité sociale ;
- enfin, les dépenses de sécurité sociale ne sont que très partiellement indexées sur la croissance, ce qui revient à dire que celles-ci sont supposées converger vers zéro à long terme.

Ces éléments permettent d'expliquer les divergences importantes entre les résultats de MALTESE et ceux de DO_LORE_S. En premier lieu, les hypothèses optimistes de MALTESE sur le taux d'intérêt, la réduction du chômage et la non-indexation des transferts facilitent grandement la réduction de la dette au niveau des 60% du PIB en 2020. Avec nos hypothèses, nous n'arrivons au seuil des 60% qu'en 2030. En outre, dans le monde de DO_LORE_S, cette convergence vers le critère du traité de Maastricht n'est possible qu'au prix d'une augmentation de l'imposition du travail. Nous pensons donc que la convergence vers le seuil des 60%, qui semble rapide et indolore dans le programme de stabilité, pêche indéniablement par excès d'optimisme.

Le modèle DO_LORE_S souligne dès lors le manque de cohérence et même l'impossibilité d'une politique qui viserait à réduire à la fois la dette publique et la taxation du travail, tout en maintenant à leur niveau actuel les autres taxes et la part des dépenses sociales dans le PIB. Si les deux objectifs de réduction de la dette et de la taxation du travail veulent être simultanément atteints, il faudra soit réduire le niveau des dépenses sociales (par exemple en réduisant leur part dans le PIB, comme dans le scénario du Bureau du Plan), soit augmenter la taxation du capital et/ou les taxes indirectes.

TAB. 5 – *Le coût du vieillissement : 2000-2030*

% du PIB	Bur. du Plan	DO _L ORE _S
Pensions	+2.4	+3.4
Santé	+2.0	+0.9
Chôm.+autres tr.	-1.7	+0.4
Enseignement	-0.6	-0.0
Total	+2.1	+4.7

En second lieu, le coût du vieillissement est évalué très différemment par notre modèle. Le tableau 5 résume l'accroissement de la part des dépenses liées au vieillissement dans le PIB : nous sommes plus pessimistes en ce qui concerne les pensions (incluant les pré-pensions), car les hauts niveaux de taxes sur le travail nécessaires à la réduction de la dette incitent les travailleurs à anticiper leur retraite. Par contre, nous sommes moins pessimistes en matière de soins de santé car nous ne supposons pas de dérive

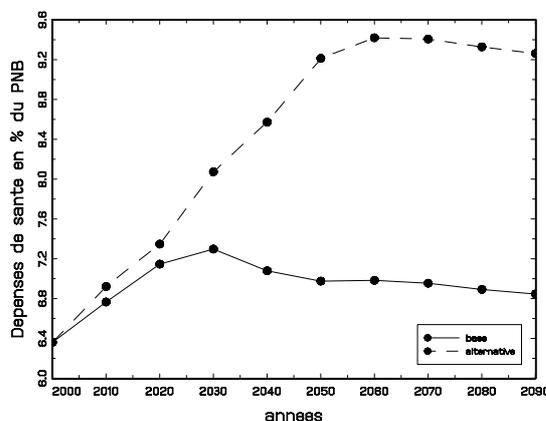
La dérive des soins de santé

systematique de ces dépenses. Enfin, nous sommes plus pessimistes en matière des autres dépenses : il n'y a en effet aucun élément endogène en faveur d'une baisse des dépenses du chômage, ni d'une baisse substantielle des coûts de l'enseignement.

Un des postes qui va contribuer fortement à l'augmentation future des dépenses publiques est celui consacré au financement des soins de santé. Depuis 1995, on observe déjà un dérapage important des dépenses de soins de santé. Elles sont les principales responsables de la hausse des dépenses de sécurité sociale au cours de ces années. Si aucun changement de politique ne survient, il n'y a aucune raison d'espérer que cette tendance s'inverse. C'est ainsi que le scénario retenu par le Bureau du Plan table sur une croissance de ce poste de dépenses jusqu'à atteindre 9.3% du PIB en 2050.

Une des raisons qui explique cette prédiction est l'évolution démographique. Le vieillissement de la population s'accompagne en effet nécessairement d'une croissance des soins de santé, en priorité consommés par les individus âgés. Ce facteur de croissance est inclus dans notre simulation de base. Néanmoins l'évolution prévue de cette catégorie de dépenses dépasse de loin la croissance impliquée par le seul facteur démographique. La figure 1 compare l'évolution des dépenses de soins de santé exclusivement due à l'augmentation du taux de dépendance démographique (notre scénario de base) avec un scénario comparable à celui retenu par le Bureau du Plan. Outre le facteur démographique, le recours accru aux nouvelles technologies au coût plus élevé, ainsi qu'un choix politique visant à davantage subventionner cette catégorie de dépenses sont différents éléments susceptibles d'expliquer une telle prédiction.

FIG. 1 – Dérive des soins de santé : dépenses



Néanmoins, une telle hausse n'est pas neutre et induit implicitement des transferts entre les générations. Comme le montre la figure 2, le financement de la dérive des soins de santé nécessitera un relèvement important (jusqu'à 4 points de pourcentage) de la taxation du facteur travail (via une augmentation des cotisations de sécurité sociale ou via une augmentation des taux d'imposition) au delà de 2020. Outre la réduction des revenus des jeunes ménages et donc de l'épargne (facteur de croissance important) qu'une telle politique engendre, il faut également souligner ses consé-

quences négatives sur l'incitation au travail (second facteur de croissance). La perte de croissance qui résulte de la dérive des soins de santé et de son financement se mesure sur la figure 3 comme la différence entre les deux courbes. Elle culmine au cours des années 2050-2060 au moment où la dérive atteint son maximum.

FIG. 2 – Dérive des soins de santé : taxes

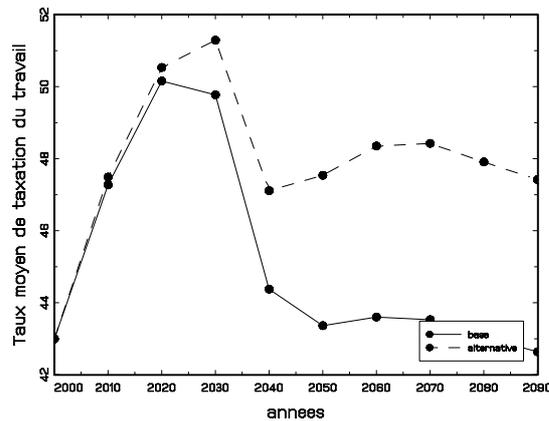
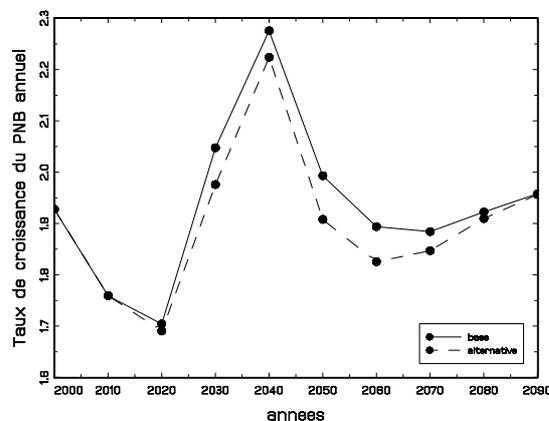


FIG. 3 – Dérive des soins de santé : croissance



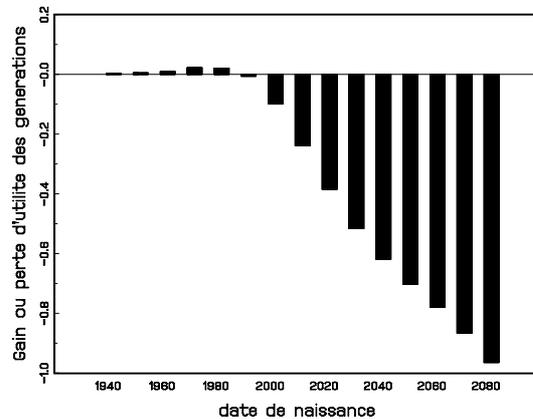
L'effet sur le bien-être des différentes générations d'une plus grande subvention des dépenses de soins de santé n'est donc pas nécessairement positif. La figure 4 nous enseigne en effet que seules les générations actuelles (nées jusqu'en 1980) verront leur bien-être augmenter.⁹ En effet, celles-ci subissent peu les effets de l'augmentation de la taxe sur le travail. La figure 4 illustre aussi clairement que le bénéfice des premières générations est réalisé au détriment de leurs descendants.

Il est à noter que si notre scénario se concentre sur les arbitrages entre générations que suscite cette politique économique, il n'est pas à même de comptabiliser la répartition des gains ou pertes éventuels au sein de

⁹ En interprétant la figure 4, il faut garder à l'esprit que, lors de comparaisons d'utilité, seul le classement des grandeurs compte, et non leur valeur absolue. On peut donc dire que la génération née en 2030 perd plus que celle née en 2020, mais on ne peut pas dire que la perte de ceux nés en 2080 est "grande" pour un gain "petit" des premières générations.

chaque génération. Il est probable qu'une plus grande subvention des dépenses de santé bénéficie davantage aux faibles revenus, ce qui tendrait à améliorer leur bien-être relatif.

FIG. 4 – Dérive des soins de santé : bien-être



Une part importante de la perte de bien-être observée à la figure 4 trouve sa source dans les implications négatives d'une augmentation de la taxation du facteur travail. Il est dès lors une question intéressante à se poser : un financement alternatif aurait-il des effets moins dommageables en terme de bien-être?

Un financement alternatif?

Pour financer la dérive des dépenses de santé, pourquoi ne pas augmenter les taxes indirectes plutôt que les cotisations de sécurité sociale, et frapper ainsi non pas le travail mais la consommation des ménages? Dans cette simulation, nous explorons cette alternative : la taxation du travail reste identique à celle obtenue dans le scénario de base (dans lequel les soins de santé par tête sont indexés sur la croissance mais pas davantage) et les taxes indirectes s'ajustent à la hausse comme détaillé dans le tableau 6.

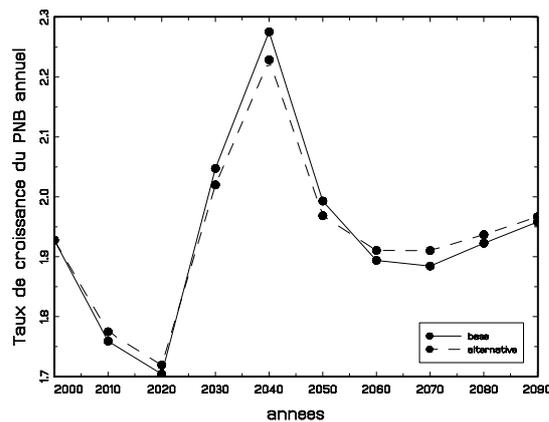
TAB. 6 – Financement par les taxes indirectes

	taxation indirecte
2000	21.0
2010	21.5
2020	22.0
2030	22.5
2040	23.5
2050	24.5

En comparant les figures 5 et 3, on peut constater que le financement alternatif est nettement moins défavorable à la croissance. D'une part, l'évolution croissante des taxes indirectes induit une réallocation des dépenses de consommation des individus. Ceux-ci sont incités à consommer davantage dans les premières périodes (tant que la consommation est moins taxée) et moins dans le futur, ce qui augmente l'épargne et donc l'accumulation

du capital. D'autre part, un tel financement n'altère pas le comportement d'offre de travail. Un des effets majeurs est de ne pas inciter les ménages à se pré-pensionner trop tôt. Ces deux éléments se combinent pour expliquer la croissance initialement plus faible et puis plus soutenue que dans le scénario de base (figure 5).

FIG. 5 – *Financement alternatif : croissance*

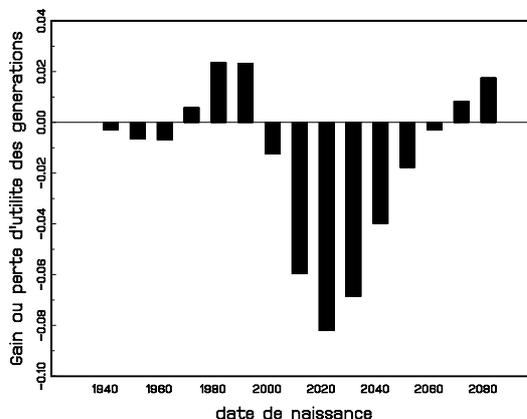


Comme le montre la figure 6, le mode de financement des dépenses de santé est un déterminant essentiel de leur impact sur le bien-être des différentes générations. Les comparaisons de bien-être par rapport au scénario de base donnent une vision beaucoup plus nuancée que lorsque ces dépenses sont financées par la taxation du travail. Le financement par les taxes indirectes revient à faire supporter la perte par deux groupes de générations au bénéfice de deux autres. Les générations actuellement à la retraite encaissent une faible perte. Les générations nées entre 2000 et 2060 supporteront davantage le coût de cette politique. C'est, en effet, au cours de cette période que l'augmentation des taxes indirectes sera la plus forte, alors que les conséquences bénéfiques en terme de croissance ne se seront pas encore faits sentir. Par contre, les générations encore en âge de travailler actuellement (nées entre 1970 et 1990) ainsi que les générations nées après 2070 seront bénéficiaires nets, ayant à supporter une moindre taxation du travail ou bénéficiant des effets positifs de croissance.

Ces simulations nous permettent de tirer deux conclusions. D'une part, l'augmentation prévue des soins de santé reflète le vieillissement de la population mais aussi une dérive supplémentaire des dépenses par tête ; les effets inter-générationnels d'un tel choix (ou non-choix) sont non négligeables et pénalisent surtout les générations futures. D'autre part, il est important de réfléchir au mode de financement d'une telle politique car il constitue un élément déterminant de l'impact de celle-ci. Si une telle dérive des soins de santé vient à être poursuivie, un financement par une hausse de la taxation sur la consommation est meilleur pour la croissance. Il est à noter qu'un tel mode de financement nécessiterait un accord européen. Etant donné que tous les pays européens sont soumis aux mêmes critères d'endettement public et seront tous confrontés aux conséquences du vieillissement, une harmonisation de la taxation sur la consommation à

un niveau supérieur peut constituer une option intéressante.

FIG. 6 – *Financement alternatif : bien-être*



Que perd-on à ne pas réduire la dette?

La réduction de la dette publique est au centre du débat depuis deux décennies. La Belgique a en effet le triste privilège d'avoir accumulé une dette publique record pour un pays développé en temps de paix. Cette dette a permis aux générations passées et actuelles de vivre au détriment des générations futures. Toutefois, à partir d'un certain seuil, la dynamique de la dette (le fameux effet boule de neige) devient dangereuse et sa réduction à un niveau plus acceptable, une nécessité.

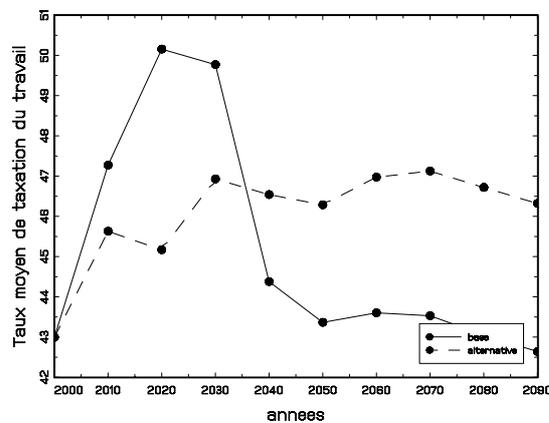
Nous avons vu que la convergence de la dette vers l'objectif fixé par le traité de Maastricht n'était ni simple ni indolore. On peut dès lors se demander qui gagne à réduire le niveau de la dette publique? Afin de répondre à la question, nous comparons les deux options suivantes :

- le scénario de base décrit plus haut : suivre le plan de stabilité avec réduction de la dette à 60% vers 2030 et maintien à ce niveau au delà.
- le scénario alternatif : une faible réduction de la dette publique pour atteindre 100% du PIB en 2010, suivi d'un maintien de la dette à ce niveau.

Comme le montre la figure 7, l'avantage de la politique alternative est de limiter l'augmentation de la pression fiscale dans les années 2010-2030, puisqu'il ne faut pas réduire la dette à marche forcée. Le taux de pression fiscale sur les revenus du travail grimpe jusque 47%, alors que dans le scénario du plan de stabilité, la pression fiscale se trouve augmentée à 50% entre 2020 et 2030. La non-réduction de la dette bénéficie clairement à toutes les personnes qui seront sur le marché du travail durant ces décennies. Outre cet avantage de premier ordre, la politique alternative a d'autres effets bénéfiques à moyen terme : par exemple, la baisse de la pression fiscale diminue l'intérêt à choisir une pré-pension pour les travailleurs âgés, ce qui allège d'autant les dépenses en faveur des personnes de plus de 55 ans.

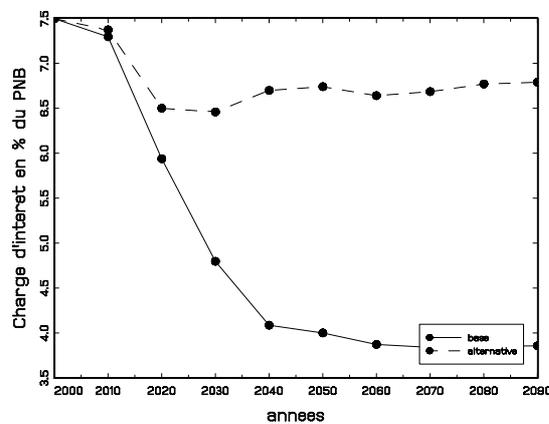
L'inconvénient majeur de cette politique plus laxiste est qu'elle contribue peu à réduire la charge d'intérêt dont l'Etat doit s'acquitter annuellement. Comme le montre la figure 8, cette charge passe de 7.5% du PIB à 4% (en

FIG. 7 – Dette constante : taxe sur le travail



2040) avec le plan de stabilité, mais seulement de 7.5% à 6.7% avec la politique “laxiste”. Or, c’est précisément cette charge d’intérêt qui réduit la marge de manoeuvre du gouvernement, en imposant un niveau de taxe plus élevé à long terme. La politique de stabilité permet ainsi de réduire considérablement la pression fiscale nécessaire à supporter le vieillissement de la population, de 50% en 2030 à 44% dix ans plus tard.

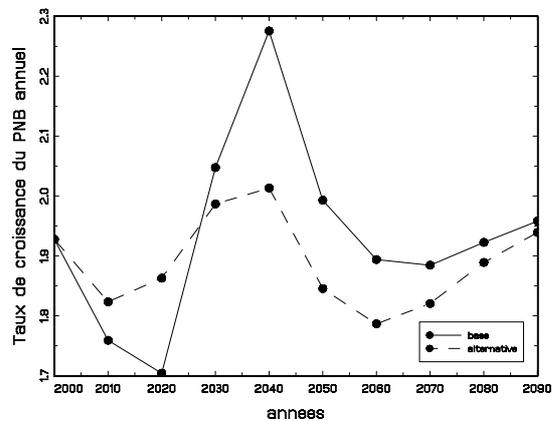
FIG. 8 – Dette constante : charges d’intérêt



Essentiellement en raison du vieillissement démographique, la politique laxiste mène à des problèmes sérieux à partir de 2040 : la figure 9 montre que la croissance économique ralentit de l’ordre de 0.2% à 0.3% par an (ce qui est important si l’on cumule ce handicap sur une décennie ou deux). Les travailleurs payent par leurs taxes le prix de la non-réduction de la dette.

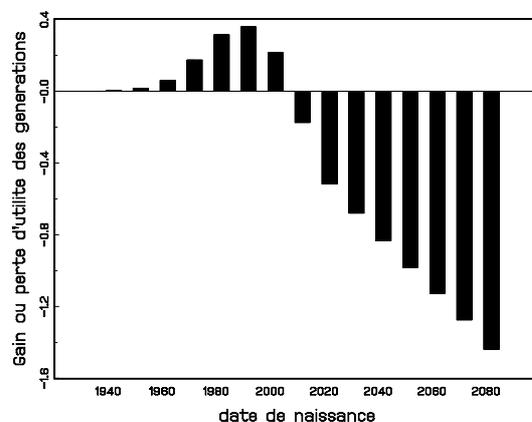
Les calculs de bien-être des différentes générations reportés à la figure 10 montre que toutes les générations nées au vingtième siècle gagnent si le gouvernement ne suit pas le plan de stabilité ; en particulier les personnes

FIG. 9 – Dette constante : croissance



nées de 1970 à 2000. Ce sont elles qui supportent le poids de la réduction de la dette dans le scénario de stabilité. Par contre, toutes les générations nées en 2010 et au delà perdent à ne pas réduire la dette publique. Leur perte est d'autant plus grande que leur date de naissance est lointaine. Nous en concluons qu'aucune génération actuellement vivante n'a intérêt à réduire la dette.

FIG. 10 – Dette constante : bien-être



Conclusion

Nous avons étudié l'impact des choix budgétaires sur la croissance et le bien-être des différentes générations à l'aide d'un modèle d'équilibre général quantitatif (modèle DO_LORE_S). Les conclusions de notre étude peuvent se résumer en quatre points.

La convergence des finances publiques vers les critères de Maastricht ne sera ni rapide ni indolore. A moins d'observer une chute miracle du taux d'intérêt et du taux de chômage, la réduction de la dette publique requerra une augmentation substantielle de la taxation, à moins que l'on ne réduise significativement la part des dépenses publiques dans le PIB.

Les effets du vieillissement seront loin d'être négligeables et les gains budgétaires à attendre du côté du chômage et de l'éducation sont minimes. La hausse de la taxation du travail nécessaire à la réduction de la dette publique incitera à une retraite plus précoce et alourdira le coût du vieillissement.

Un financement alternatif de la sécurité sociale sur base d'impôts indirects sur la consommation pénaliserait moins les générations futures en favorisant une croissance plus forte à long terme.

Enfin, aucune génération actuellement vivante n'a intérêt à réduire la dette. La convergence vers les critères de Maastricht nécessite donc que la population et les élus politiques fassent preuve d'une bonne dose d'altruisme vis à vis des générations futures.

Références

Bogaert H. (2000), "Long-term budgetary prospects in Belgium", article présenté à l'atelier organisé par la Banque d'Italie, Pérouse, janvier 2000.

Bouzahzah M., D. de la Croix et F. Docquier (2002), "Policy reforms and growth in computable OLG economies", *Journal of Economic Dynamics and Control*, à paraître.

Conseil Supérieur des Finances (2001), "Exécution du programme de stabilité en 2000", Mars.

Conseil Supérieur des Finances (2001), "Le programme de stabilité de la Belgique (2002-2005)", Novembre.

de la Croix, D. (1998), "L'avenir de la sécurité sociale au siècle prochain : réflexions sur différents outils d'analyse", *Bulletin de l'IRES*, 206.

Fasquelle N. et S. Weemaes (1997), "Perspectives financières de la sécurité sociale à l'horizon 2050", Bureau Fédéral du Plan, Planning paper 83.

Mahieu G. (2001), *Macroeconomic consequences of the welfare state*, Ciaco, chapitre 4.

David de la Croix est chercheur qualifié du FNRS, professeur d'économie à l'UCL, IRES & CORE.

Géraldine Mahieu est aspirante du FNRS, docteur en sciences économiques, UCL, IRES.

Contact : delacroix@ires.ucl.ac.be

David de la Croix
Géraldine Mahieu

Prévisions de l'économie belge
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente,
sauf indications contraires)

	2000	2001	2002
PIB	4,0	1,3	0,6
Consommation privée	3,8	1,8	1,1
Consommation publique	2,5	1,7	1,3
Investissement:	2,6	- 0,5	0,2
▪ Entreprises	3,3	0,8	1,4
▪ Ménages	1,1	1,2	0,2
▪ Administrations	1,5	- 16,1	- 11,6
Demande intérieure (hors variation des stocks)	3,3	1,3	0,9
Variations des stocks ¹	0,5	0,3	-0,4
Demande intérieure totale	3,8	1,6	0,5
Exportations de biens et services	9,7	0,1	1,5
Importations de biens et services	9,8	0,3	1,5
Prix à la consommation	2,6	2,5	1,2
Indice "santé"	1,9	2,7	1,3
Revenu disponible réel des ménages	2,2	1,9	2,2
Taux d'épargne des ménages ²	15,2	15,2	16,0
Emploi intérieur ³	1,8	1,0	- 0,3
Chômeurs complets indemnisés ³	- 8,3	- 4,9	1,7
Taux de chômage ^{3,4}	10,0	9,7	9,9
Solde net de financement des administrations publiques (en % du PIB)	0,0	0,2	- 0,2

¹ Contribution à la croissance du PIB

² En pourcentage du revenu disponible

³ Au 30 juin

⁴ Nombre total de chômeurs, en pourcentage de la population active

Source : Service d'analyse économique de l'IRES, Janvier 2002

À PROPOS DE



Regards Économiques est une nouvelle publication des économistes de l'Université catholique de Louvain. Créé à l'initiative de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES), **Regards Économiques** est, pour l'essentiel, consacré à des problèmes de l'actualité économique et à des sujets économiques généraux dont il y a lieu de se préoccuper indépendamment de l'actualité immédiate.

Regards Économiques manifeste la volonté de économistes de l'UCL de s'impliquer davantage dans les débats socio-économiques qui traversent nos sociétés et la Belgique en particulier, et de contribuer d'une façon plus directe à la compréhension des mécanismes socio-économiques et celle des enjeux collectifs sous-jacents.

Tout en s'appuyant sur des travaux scientifiques solides, **Regards Économiques** se veut délibérément pédagogique et non-technique, et s'adresse à un large public intéressé aux questions socio-économiques. **Regards Économiques** sera diffusé 6 à 8 fois par an.

Directeur de la publication: Vincent Bodart *Rédacteur en chef:* Muriel Dejemeppe *Comité de rédaction:* Vincent Bodart, Raouf Boucekkine, Isabelle Casiers, Muriel Dejemeppe, Jean Hindriks, Vincent Vandenberghe, Vincent Vannetelbosch *Secrétariat:* Anne Davister, Yolande de Ryckel *Graphisme:* Dominos.

Regards Économiques a le soutien financier de la Fondation Louvain.

Regards Économiques
IRES-UCL
Place Montesquieu, 3
B-1348 Louvain-la-Neuve
site Web : <http://regards.ires.ucl.ac.be>
e-mail : regards@ires.ucl.ac.be
tel. 010/474146 ou 010/473426